



Les présentes conditions de ventes sont valables pour toute commande auprès Du Bureau des Guides des 2 Vallées (ou ses revendeurs d'activité) ou en ligne sur le site « guide2vallees.com »

Version 2 du 19/05/2024

Préambule

Toute inscription / réservation implique :

- L'adhésion à nos conditions générales de vente.
- De savoir nager et ne pas craindre l'eau.
- De ne pas avoir de contre-indication médicale à la pratique de nos activités.
- La parfaite compréhension des recommandations de pratique de l'activité choisie. Bien se renseigner avant toute réservation.

Article 1 : Règlement des acomptes lors des réservations :

Le règlement de la totalité de la prestation est obligatoire pour toute commande (en ligne sur le site internet ou par le biais d'un contrat classique). Un courriel de confirmation vous est envoyé à la suite de votre achat. A défaut, contactez nous au **+33 6 89 88 04 31 !**

– **Cas particuliers des bons de commande et devis signés** : Les bons de commande administratifs/devis sont des bons de commandes/devis ne donnant pas lieu au paiement des acomptes. La signature du bon de commande/devis vaut acceptation des présentes conditions d'annulation.

Article 2 : Règlement du solde :

Le règlement du solde de la prestation commandée doit se faire avant ou après l'activité auprès du guide encadrant.

Veillez-vous munir du moyen de paiement adapté : chèque, espèce et chèques vacances.

Article 3 : Annulation d'un contrat, d'une prestation :

Toute annulation doit être signalée au moins 48h à l'avance, soit par mail, ou par contact téléphonique. Si ce délai de 48h n'est pas respecté, alors des frais d'annulation d'un montant de 15 € /personne vous seront facturés.

Pour les réservations de groupe, si les participants sont moins nombreux que prévu, l'organisateur doit en informer « Le Bureau des Guides des 2 Vallées » au moins 48h avant la date de l'activité. Dans le cas contraire toute place réservée est due.

Un remboursement est effectué uniquement en cas d'incapacité à réaliser l'activité, sur présentation d'un certificat médical/acte officiel. Ce remboursement concerne uniquement la personne nommée dans ledit certificat ; exception faite pour les participants mineurs, sous responsabilité de l'adulte accompagnant concerné.

Annulation pour raisons météorologiques : Nous nous réservons le droit de reporter ou annuler une prestation prévue pour toutes raisons relatives aux conditions météorologiques. SEUL LE MONITEUR EST HABILITE A ANNULER UNE ACTIVITE EN CAS DE MAUVAIS TEMPS.

– Si les guides se trouvent dans l'obligation d'annuler un départ pour quelques raisons que ce soit, les participants seront intégralement remboursés sans pouvoir prétendre à aucune autre indemnité supplémentaire.

– Une heure de rendez-vous est systématiquement communiquée quel que soit la prestation et il vous est demandé de vous y rendre avec votre véhicule. Pour le bon déroulement des activités et par respect envers les autres participants, nous tolérons un retard de 15 minutes maximum. AU DELA DE CE DELAI, LE(S) MONITEUR(S) PARTENT EN ACTIVITE ET AUCUN REMBOURSEMENT OU INDEMNITE NE SERA EXIGIBLE.

Article 4 : Vols et dégradations :

Le Bureau des Guides des 2 Vallées décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation des biens personnels.

Article 5 : Caractéristiques des biens et services proposés :

Les produits et services sont ceux qui figurent dans le site du Bureau des Guides des 2 Vallées. Ces produits et services sont dans la limite des places disponibles. Les photographies du site sont les plus fidèles possibles mais ne peuvent assurer une similitude parfaite avec le produit.

Article 6 : Tarifs :

Les prix figurant dans le catalogue sont des prix TTC. Le Bureau des Guides des 2 Vallées se réserve de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que le prix figurant au catalogue le jour de la commande sera le seul applicable à l'acheteur.

Article 7 : Conditions particulières des activités :

Le règlement intérieur des activités est consultable sur simple demande. Nous rappelons que les pratiquants doivent être en bonne santé et n'être affecté d'aucuns troubles physiques ou mentales pouvant nuire à la pratique de l'activité.

Nous rappelons qu'une tenue adaptée est impérative. Tous foulards, voiles, casquettes, écharpes, tour de cou sont interdit lors des activités par risque de strangulation. Notre site internet « guide2vallees.com » vous précise l'équipement nécessaire.

Article 8 : Cas de procédure à la suite d'un contentieux :

Toute procédure contre Le Bureau des Guides des 2 Vallées ou un de ses intervenants, devra se faire devant le tribunal de Gap dans les Hautes-Alpes.

Article 9 : Activités enseignées :

Les activités d'enseignement sont conclues au nom et pour le compte des moniteurs exerçant leurs activités sous le statut de moniteur/guide indépendant.

Article 10 : Application RGPD :

Des données personnelles de nos clients lors de l'inscription à des activités proposées par Le Bureau des Guides des 2 Vallées ou lors de demande de renseignements via nos formulaires en ligne ou nos communications par courriel ou courrier :

Les informations collectées sont obligatoires pour les inscriptions ou des demandes de renseignements. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à la programmation de vos activités ou à la proposition de tarif.

Ces informations pourront être utilisées afin de communiquer après la prestation afin de vous transmettre votre facture ou votre reçu, ou vous proposer de donner votre avis sur les prestations.

Des communications sur nos promotions et des informations sur les nouveautés proposées peuvent vous être transmises.

La durée de conservation des données est de 5 ans. Depuis la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à la direction. Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Sources : <http://www.cil.cnrs.fr>

Article 11 : Droit à l'image

Le Bureau des Guides des 2 Vallées et ses moniteurs prennent gracieusement des photos lors des différentes activités. Nous nous réservons le droit d'utiliser les photos et vidéos prises lors de leurs prestations pour illustrer ses brochures, pub diverses, réseaux sociaux et sites Internet, sauf avis contraire du participant qui le cas échéant doit le stipuler expressément sur papier libre.

Article 12 : Assurance :

Chaque moniteur dispose d'une responsabilité civile professionnelle individuelle. Le Bureau des Guides des 2 Vallées est quant à lui assuré pour la revente d'activité par la société d'assurance MMA.